

Document d'information  
**Formation au poste de travail – Evaluation des aptitudes à  
la conduite**

**- Conducteurs d'engins de manutention à  
conducteur accompagnant : gerbeurs et/ou  
transpalettes -  
Formation Initiale / Recyclage**

**Titre de la formation et références**

**Nom de la formation** : FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL - EVALUATION DE L'APTITUDE A LA CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT : GERBEURS ET/OU TRANSPALETTES

**Enregistrement au RCNP ou RS et code associé** : Aucun

**Date d'échéance de l'enregistrement** : Aucune

**Niveau** : Aucun

**Certificateur** : Aucun

**Code NSF** : 311u – Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

**Formacode** : 31768 – Chariot automoteur / 31795 – Sécurité manutention

**Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s** : Aucun

**Textes de référence** :

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification** :

- Article R.4323-55 du Code du travail
- Recommandations de la CNAM

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...)** :

- Aucun

**Public visé**

Cette formation est destinée à toute personne amenée à la fonction de « manutentionnaire » et appelée à conduire un chariot transpalette gerbeur ou non, à conducteur accompagnant.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Il est recommandé d'être titulaire du permis B.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français).

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

## Prérequis

### **Prérequis à la formation initiale :**

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'engins de manutention.

### **Prérequis au recyclage :**

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'engins de manutention.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

## Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

## Equivalences

Aucune équivalence.

## Objectifs de la formation

### **1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :**

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de **conduire et utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant en sécurité pour lui et les personnes de l'environnement au sein de son entreprise.**

La finalité pour l'employeur est d'obtenir **une évaluation de l'aptitude à la conduite du salarié en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.**

### **2/ Suites de parcours et les débouchés :**

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail.

Un recyclage peut être organisé également en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

## Contenus de la formation

### Formation initiale

#### **Enseignements théoriques :**

- Les principales références réglementaires (décret 98-1090 du 02/12/1998 et le code du travail) et la législation en vigueur
- Les recommandations de la CNAM
- Les responsabilités du manutentionnaire
- Les consignes générales d'utilisation
- Les principaux accidents générés par une mauvaise utilisation
- Les différents types d'engins
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- Les dangers de l'électricité, des batteries et la mise en charge des batteries
- La capacité nominale
- Lecture des plaques de charge

#### **Enseignements pratiques :**

- Description des engins utilisés
- Vérification et essai avant utilisation
- Parcours de maniabilité
- Repérage des dangers et analyse des risques sur site de travail
- Chargement et déchargement de véhicules à partir de quais (ponts de liaison)
- Principe de gerbage et de mise en palettier

**Recyclage** : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

## Suivi et modalités d'évaluation

### **1/ Suivi des stagiaires :**

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

### **2/ Modalités d'évaluation :**

#### **Evaluation :**

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

#### **A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :**

- Délivrance d'un avis du formateur sur l'aptitude pratique à la conduite (à destination de l'employeur)
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

## Moyens pédagogiques

### 1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau et supports adaptés
- ✓ Matériels professionnels et engins

### 2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

### 3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail.

## Durée de la formation et modalités d'organisation

### 1/ Lieu de la formation :

Dans l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

### 2/ Dates et volumes horaires :

**Formation initiale** : 1 à 2 jours soit 7h à 14h\*

**Recyclage** : 1 à 2 jours soit 7h à 14h\*

\* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter).

### 3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes.

### 4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

### 5/ Individualisation de la formation :

Le niveau des stagiaires est discuté en amont avec l'entreprise afin d'adapter au mieux la durée et le contenu de la formation.

## Coût de la formation

**Formation initiale** :  
INTRA nous consulter

**Recyclage** :  
INTRA nous consulter

### **Financements possibles :**

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### 1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

### 2/ Les indicateurs de résultat :

**Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »**

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% recyclage
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	99%	
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE	

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Contact** : Adrien JEGOU

**Tel** : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

**Mail** : [a.jegou@upv.org](mailto:a.jegou@upv.org)

**UPVFD** : [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org) / [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

**Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024**